**Conseil Municipal du 10 Février 2022**

Le conseil municipal s'est encore tenu en visio et a duré près de 5 heures.

1/ Le principal sujet était le **débat d’orientation budgétaire**.

Enfin la municipalité nous informe qu'elle a un plan d’investissement pendant son mandat. Le voici tout beau tout ficelé mais jamais discuté en commission. Refection d’équipements sportifs et travaux d’isolation de l’hôtel de ville en constituent l’essentiel.

2/ **Côté urbanisme** et modification du PLU-H

Nous avons rappelé nos principales demandes comme des logements près de la gare, du logement social au bourg, un projet global à la Roussille, l'organisation d'une agriculture urbaine. Nous avons aussi évoqué nos doutes sur des possibilités de futures transversales à Bel Air.

3 /**Deux délibérations émanant de la métropole**

Les deux délibérations sont brocardées par le maire.

Pour la ZFE, les écologistes sont rapidement qualifiés d’anti-voitures et c’est réglé. Ce niveau de réponse manque de rigueur car la question était uniquement l’interdiction des véhicules critères 5 dans l’hypercentre, par une loi émanant des l’état. Qu’importe, la municipale est est contre !

Pire : concernant le règlement local de publicité, largement consensuel et voté par la plupart des municipalités de droite, la municipalité le rejettera aussi, sous de fallacieux prétextes. Tant pis pour le petit commerce que ce RLP a vocation à promouvoir.

4/ **Des baisses de dotation surprenantes**

La baisse de la dotation scolaire pour permette le transport des écoliers de Bel Air vers la médiathèque. Solidarité forcée de la part de nos enfants !

Dans le même ordre des économies mal placées, 10 k€ de moins pour le centre social en lui demandant dorénavant de payer le nettoyage des locaux.

5/ **Perturbateurs endocriniens** :

Une bonne nouvelle à noter : l’engagement de la ville pour lutter contre les perturbateurs endocriniens.

Et pour finir, le groupe majoritaire (n’étant pas soumis aux mêmes contraintes de dépôt des questions diverses que nous) dévoile un sujet sur le transport par câble. On nous indique que le projet a échoué à cause des écologistes (étonnant, non ?) dont le but était de démontrer qu’ils ne veulent pas doter l’ouest lyonnais de transports en commun. Des erreurs ont sans doute été commises dans ce dossier complexe mais le maire ne s’en attribue aucune. Il s’est pourtant mis tous les habittants à dos en demandant à déplacer le terminus au Chatelard, avec un méga parking aspirateur à voiture !

Quel bon conseil municipal, centré une fois de plus sur les attaques contre les écologistes, ces perturbateurs endoctrinés !